

Le Dauphiné, 30/11/98

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# L'intercommunalité en modèle pour la région lémanique



Étienne Blanc, maire de Divonne.



Une partie des personnalités présentes.

**Les communautés de communes peuvent-elles ouvrir la voie à une coopération transfrontalière véritablement concrète ?**

Les plus farouches adversaires de l'Agedri (Association franco-valdo-genevoise pour le développement des relations interrégionales) ont au moins reconnu à l'association présidée par Pierre Mille la persévérance et sa ténacité. Ils ont lancé l'idée d'un forum transfrontalier consultatif qui a fait feu, l'Agedri voit dans l'émergence des communautés de communes et autres Sivom une chance à saisir pour la région lémanique. Le colloque, organisé à Archamps, a réuni de nombreux maires, conseillers régionaux, en présence de M<sup>me</sup> la Consule générale adjointe

à Genève ; M. le Sous-Préfet de Saint-Julien avant sa clôture par Carlo Lamprecht, conseiller d'État genevois ; et Ernest Nycollin, président du Conseil général de Haute-Savoie.

## **L'environnement succède aux transports**

Après le mot d'accueil du maire d'Archamps, M. Fontaine, c'est Robert Borrel qui a ouvert les débats sur le thème de l'eau "qui coule toujours vers le bas et ignore la frontière". La gestion des rivières, l'alimentation en eau potable, la collecte des eaux usées sont donc forcément

transfrontalières et cela depuis de nombreuses années déjà : 9 sites de raccordement transfrontaliers pour le traitement des eaux usées, des nappes phréatiques pompées en commun, une station d'épuration dont le tuyau principal sort à quelque 0,5 m de la frontière. Autant de raisons pour travailler ensemble, et pour l'instant avec succès.

Pour Étienne Blanc, le maire de Divonne-les-Bains, la communauté de communes du Pays de Gex, qui rassemble 25 des 29 communes, a vu ses compétences s'élargir, son budget se préciser (grâce aux impôts et fonds frontaliers) et son rôle reconnu. L'eau, les ordures ménagères, la gestion du Technoparc, la mise en place de structures pour handicapés, de lignes de bus transfrontalières et les aménagements touristiques sont désormais sous sa responsabilité. Un beau résultat, après trois ans d'existence.

Enfin, le dernier né dans le domaine de la coopération est le contrat de

la région entre Arve et Rhône. Le protocole a été signé il y a un mois au ministère de l'Environnement. Neuf cours d'eau sont concernés : 4 sont Français et 5 Franco-Suisses. Au programme de ce plan ambitieux prévu pour le long terme : l'assainissement, la réhabilitation écologique et la valorisation des activités de détente.

D'autres thèmes ont été abordés : pôle de développement économique, animation parascolaire pour les enfants de toutes les communes genevoises, commissions intercommunales entre Arve et Foron (la Citaf, présidée maintenant par M<sup>me</sup> Beltrami, maire d'Étrembières). Toutes ces réalisations pragmatiques montrent que la région transfrontalière est déjà en marche. Les instances existent, elles fonctionnent. Et une "agglomération de plus de 600 000 habitants" ne pourra pas l'ignorer trop longtemps.

C. AEBISCHER ■